

## FICHE PROGRAMME FORMATION 2024

***Aller vers et réduction des risques, en lien avec les problématiques addictives***  
**Lever les freins liés à la santé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en rupture et jeunes en situation de précarité, dans le cadre des dispositifs : CEJ-JR, PRIJ, Réussite Educative, en Ile-de-France**

*Session de formation d'1 jour et demi, en distanciel via « Zoom »,  
Jeudi 7 novembre et vendredi 8 novembre 2024*

Déployée par :



Financée par :



### OBJECTIF STRATEGIQUE – FINALITE DE LA FORMATION

Lever les freins liés à la santé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en rupture et jeunes en situation de précarité, dans le cadre des dispositifs : CEJ-JR - Contrat Engagement Jeunes-Jeunes en rupture<sup>1</sup>, PRIJ<sup>2</sup>, Réussite Educative<sup>3</sup>, en Ile-de-France.

### OBJECTIF DE FORMATION<sup>4</sup>

Permettre aux professionnels d'assurer leurs missions « volet santé » dans le cadre du CEJ-JR, du PRIJ et de la Réussite Educative :

- Repérer les problématiques de santé rencontrées par un jeune
- Nouer des partenariats avec les différents types d'acteurs du soin et de prévention
- Accompagner vers une offre de soin et de prévention adaptée
- Suivre la prise en charge du jeune et la poursuite des soins, en coordination avec les acteurs impliqués et éviter toute rupture dans l'accompagnement des personnes
- Mener des actions d'aller vers en santé, de prévention santé, de réduction des risques en santé

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Resituer le rôle des professionnels des dispositifs CEJ-JR/PRIJ/Réussite Educative en lien avec la santé au regard des problématiques des jeunes en rupture, jeunes en situation de précarité
- Définir « substances psychoactives »
- Expliquer « addiction » avec ou sans substance
- Expliquer les usages
- Identifier les facteurs de risques – facteurs protecteurs
- Resituer le système de soin parmi tous les déterminants de la santé
- Identifier les signes d'alerte d'un usage problématique
- Identifier les outils existants - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Expliquer comment aborder la santé (démarche, posture, valeurs-principes)
- Aborder la problématique des addictions avec des « jeunes en rupture » (cycle de Prochaska)
- Expliquer « l'aller vers »
- Identifier les causes de la non-demande, du nonaccès aux dispositifs de soin et de prévention des populations en situation de vulnérabilité
- Expliquer « la réduction des risques et des dommages »
- Identifier les structures vers lesquelles orienter

<sup>1</sup> Gouvernement, Circulaire interministérielle du 22 avril 2022 relative à la mise en œuvre du contrat d'engagement pour les jeunes en rupture - [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire\\_cej\\_jr.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_cej_jr.pdf)

<sup>2</sup> Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) - <https://prij.fr/>

<sup>3</sup> Programme de Réussite Educative <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-35>

<sup>4</sup> Dans le temps imparti, cette journée et demie de formation ne peut permettre d'atteindre à elle seule ces objectifs de formation. **Cette formation correspond à un premier niveau d'acquisition.**

## CONTENUS

---

### Intervenir dans une démarche « d'aller vers » en santé

- La « santé », les déterminants de la santé et la place du système de soin parmi les déterminants
- Les objectifs des différents types d'actions : « aller vers », « prévention », « réduction des risques »
- Les typologies explicatives de la non-demande, du nonaccès à la prévention et aux soins
- Comment aborder la santé avec un « jeune en rupture » ?

### Aborder les problématiques d'addictions avec les « jeunes en rupture » et accompagner vers les dispositifs en fonction des besoins repérés

- Les substances psychoactives
- Les conduites addictives avec ou sans substance
- Les « usages »
- Les signes d'alerte d'un usage problématique
- Les facteurs protecteurs / les facteurs de risques
- Le cycle de Prochaska et Di Clemente
- « Approche motivationnelle », « conseil minimal », « balance décisionnelle »
- Des actions de réduction des risques et des dommages
- Les outils existants appropriables par des travailleurs sociaux - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Les structures vers lesquelles orienter, en Ile-de-France

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? Personnes concernées/prérequis

---

- **Cette formation est à destination des professionnels des dispositifs : PRIJ, CEJ-JR et Réussite Educative, qui exercent en Ile-de-France, au cours de l'année 2024/2025**
- Prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une adresse mail, une caméra, un micro, des enceintes

## PROCHAINES DATES 2024 ET HORAIRES

---

*Point de vigilance : la formation dure une journée et demie*

- **Judi 7 novembre 2024 : 9h30-12h30, 13h30-16h30**

**ET**

- **Vendredi 8 novembre 2024 : 9h30-12h30**

*Merci de vous connecter 10 minutes avant le démarrage donc à 9h20.*

## DUREE DE LA FORMATION

---

- **Une journée et demie**
- **La formation est d'une durée de 9h00 + 1h00 d'évaluation, soit 10h00**
- Prévoir 30 minutes en amont de la session pour le formulaire à renseigner lors de l'inscription, et 30 minutes à l'issue de la session pour renseigner le questionnaire d'auto-évaluation
- Il est impératif de s'investir tout au long de la formation

## FINANCEMENT

---

- L'action de formation est **entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.**
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

---

- **En amont, lors de l'inscription** : validation des prérequis, auto-positionnement, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, recueil des attentes et des besoins, en ligne via un questionnaire « google form »
- **Tout au long de la formation** : auto-évaluation formative à l'issue de chaque séquence, via le « dossier stagiaire »
- **A l'issue de la formation**, auto-évaluation sommative, via un questionnaire « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- **Emargement** par demi-journée de formation
- **Attestation de participation** remise par mail à l'issue de la formation (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné les questionnaires en amont et à l'issue de la formation)

## INSCRIPTIONS - MODALITES ET DELAIS D'ACCES

---

- **Pour vous inscrire à la session du Jeudi 7 novembre et vendredi 8 novembre 2024, merci de renseigner ce formulaire :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmD-8O8YfP-X83RIPKj2Z\\_Lt1ld4sXHoivnPGr5cmUKfUwfw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmD-8O8YfP-X83RIPKj2Z_Lt1ld4sXHoivnPGr5cmUKfUwfw/viewform?usp=sf_link)

- Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du Codes 93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »

## METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

---

- **Formation inter** (qui regroupe des personnes issues de structures différentes) **en distanciel via « Zoom ».**
- Alternance de séquences en plénière expositives interactives et de séquences en travaux de sous-groupes
- Des supports sont mis à disposition pour favoriser les apprentissages : diaporama, bibliographie, « dossier du stagiaire »
- Le « dossier du stagiaire » sera communiqué par mail en amont de la formation. Il contiendra les supports de travail. Ce dossier devra être imprimé et/ou conservé sur chaque ordinateur afin de travailler facilement dessus pendant la formation en distanciel. Le dossier du participant sera accessible via un lien vers un espace réservé aux professionnels inscrits sur le site du CODES93. Il sera accessible aux professionnels inscrits en amont de la session de formation.

## FORMATRICE

---

- **Mme Ketty DELERIS, tabacologue-addictologue spécialisée dans le sevrage cannabis, chargée de projets au CODES93, 20 années d'expérience professionnelle.**

## REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

---

M. Laurent BAUER, Directeur du CODES93, expérience de 25 années en tant que directeur d'association, pilotage de projets, demande de financement, dans le secteur de la promotion de la santé - éducation pour la santé - prévention ; également spécialiste en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social et éducatif

## RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

---

Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice certifiée, au CODES93, 18 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation.

## ACCESSIBILITE

---

Le CODES93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le CODES93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le CODES93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Inscrit dans un travail en réseau, si le CODES93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

## VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS

---

- Merci de contacter : Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice CODES93

Par e-mail : [vanessa.dewallers2@codes93.org](mailto:vanessa.dewallers2@codes93.org)

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : [www.codes93.org](http://www.codes93.org)

## INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

---

- Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel.

Il est accessible sur le site du Codes93 :

<https://codes93.org/prochaines-formations/>

<https://codes93.org/formation-documents/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

**Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :**

- Tester micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
- Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
- Vous connecter 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20

**Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter la hotline au :**

06.84.61.98.36.